

**MAIRIE
DE
SAINT-BEAT-LEZ**
31440 – HAUTE-GARONNE



Tél : 05.61.79.40.05
contact@st-beat-lez.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AOUT 2023

Présents : Michèle ANDRE – Karine BRON - Alain CAPDEVILLE - Anna CHANGEUX - Guy DREYER - Ghislain FONDEVILLA - Guy MARTINEZ - André NOUGUES - Gérard ROUX - Charlotte PEREFARRES - Chantal POISSON - Fidel RUBIO MAZARIO

Procurations : Julien ARNAUNE a donné procuration Alain CAPDEVILLE - Adeline MINATCHY a donné procuration à Guy MARTINEZ.

Absents : Mickaël BOUCHE

Secrétaire de séance : Gérard ROUX

Début de séance : 18h03

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	VOTE
Approbation P.V.	Nous avons oublié de mettre le P.V. précédent aux votes des conseillers, il sera voté au prochain conseil municipal.	
Ajouts à l'ordre du jour	<i>Contrat de 10h00 pour le B.N.S.S.A.,</i> Au mois de septembre pour la surveillance de la baignade dans le cadre de l'apprentissage de la natation des élèves de l'école primaire de St-Béat-Lez. Cette activité a été proposée aux écoles du canton par l'intermédiaire de l'éducation nationale, elle est restée sans réponse. Si des réponses arrivent tardivement, nous adapterons le nombre d'heures de BNSSA en fonction des besoins. Jeunesse et sports subventionne cette activité : 1700€	C 0 A 0 P 13
	<i>Décision modificative du budget camping.</i> Il y a eu une erreur d'écriture, du capital et des intérêts d'un emprunt, dans les lignes comptables, ceux-ci seront réaffectés.	C 0 A 0 P 13
	Arrivée de Mme Chantal POISSON.	
	<i>Maison cabinet médical du docteur Huet.</i> A l'arrière de cette habitation la parcelle est communale, une fosse septique a été creusée sur celle-ci.	C 0 A 0 P 14

	La commune doit prendre une délibération autorisant, cette fosse, dans cette parcelle, pour les futurs acheteurs. Une convention de servitude sera signée et s'éteindra lors du raccordement au tout à l'égout.		
Mise à disposition du personnel ALAE	La convention des employés de l'A.L.A.E. est à l'entête du C.C.P.H.G. pour être conforme à la loi, elle doit être refaite avec l'entête de la commune.	C A P	0 0 14
Renouvellement emploi cantine et mairie	Renouvellement du contrat d'une personne employée pendant la saison scolaire, contrat annualisé de 27h40 par semaine du 4/09/23 au 5/07/24.	C A P	0 2 12
Réseau 31 Convention des dispositifs de lutte contre incendie	Autoriser Mme le maire à signer une convention pour que réseau 31 entretienne les poteaux d'incendie tous les 3 ans.	C A P	0 0 14
SDEHG Uniformiser les compétences suite à la fusion	Uniformisation des compétences du S.D.E.G. pour les deux villages.	C A P	0 0 14
Maison de proximité Convention modification permanences	La maison de proximité changent ses jours d'ouverture, à partir du 12 septembre, ce sera le MARDI et VENDREDI.	C A P	2 1 11
Proposition d'achat d'une parcelle communale par un particulier	Un habitant de St-Béat souhaite acheter une parcelle communale soit : <ul style="list-style-type: none"> • A Géry, parcelle n°166. • Au rond-point de Eup, parcelle n°647. Pour une somme de 3000€	C A P C A P	12 2 0 8 5 1
Travaux Muséographie – Décision modificative	Un dossier de subvention a été fait auprès de la D.R.A.C., il a été accepté à 100%. Nous devons prendre une décision de modification de budget, augmentation d'environ 46000€.	C A P	0 0 14
Limitation durée stationnement Centre Bourg	Le centre bourg de St-Béat passe en zone bleue, limitation du stationnement à 1h30, du lundi au samedi, de 8h00-12h00 et 14h00-19h00. Ce sera applicable dès que la signalisation sera faite.	C A P	1 0 13
Projet collège Saint-Béat-Lez – demande d'aide financière	Le collège prévoit d'emmener les élèves de 5ème chez un artisan verrier à Cazaux Larboust, en trois groupes de 8 élèves. Coût de l'opération 2300€. Il nous propose de participer financièrement à ce projet. Mme le maire rappelle que le budget de la Commune reste fragile et qu'il finance l'école. Le collège dépend budgétairement du Département. Une habitante de Saint-Béat exerce le métier d'artisan verrier.	C A P	9 5 0

	Questions diverses	
	<p>Organisation des journées du patrimoine du 16 et 17 septembre.</p> <p>Nous ouvrirons le trésor pendant ces deux jours de 10h00-12h00 et 15h00-18h00. Les bénévoles seront sollicités pour ces permanences (deux par tranche horaire).</p> <p>Le moulin sera ouvert et nous organiserons des expositions avec nos artistes locaux.</p>	
	<p>Mme le Maire donne lecture d'un mail du Défenseurs des Droits, elle distribue la copie de ce mail à chaque participant.</p>	
	<p>Mme le maire donne lecture d'un mail de l'Association de la Lanterne, celui-ci est une réponse au courrier envoyé par la mairie.</p>	
	<p>Projet 2024.</p> <p>Nous évoquons les projets : Le toit de la chapelle du château, la réfection de l'éclairage autour du château, les modifications de la piscine.</p>	
	<p>Signalement de désordres sur le mur de soutènement de la rue de la Rouère.</p>	
	<p>Mme Michèle ANDRE fait part de son mécontentement à propos du nettoyage de St-Béat et de la gestion du fleurissement.</p>	
	<p>Monsieur Capdeville s'interroge sur la pertinence de 3 lampadaires à l'entrée de Lez</p>	

Fin de séance à 20h33 heures.

Le secrétaire

Gérard ROUX

Mme le Maire

Anna CHANGEUX